

PAROISSES HEBDO

EDITO

« RELIGION DE PAIX ET D'AMOUR »

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, ... et ton prochain comme toi-même. » Ces mots de Jésus éclairent l'actualité tragique de notre pays, marqué par l'assassinat d'un enseignant au nom de Dieu. On ne peut séparer l'amour de Dieu de celui des autres, même lorsque les autres semblent avoir une attitude qui s'oppose à Dieu. « Ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait », dit aussi Jésus. Toute atteinte à une personne est une atteinte à Dieu. Nous, chrétiens, en sommes convaincus, mais le vivons-nous vraiment ? On peut tuer physiquement, mais on peut aussi tuer moralement, par nos paroles ou nos actes, ou socialement, par la calomnie ou sur les réseaux sociaux, bien à l'abri derrière son écran d'ordinateur, parfois au nom de Dieu.

Comment répondre au défi de notre société déchirée ? La liberté et l'égalité, grandes et belles valeurs, semblent parfois devenues otages de revendications rimant avec

égoïsme et repli sur soi. En revanche, on ne peut tricher avec la fraternité. C'est dans cette direction que nous entraîne le Pape François dans sa dernière encyclique, dans laquelle il nous invite à développer l'« amitié sociale ». Il rejoint l'enseignement du concile Vatican II pour qui la paix ne réside pas seulement dans l'absence de conflit mais dans la charité mutuelle, qui va au-devant de l'autre. Parce que je suis libre, j'ai le droit d'exprimer mes opinions, de dénoncer, de me moquer, mais par amitié j'ai aussi le droit de m'abstenir de blesser l'autre dans ce qu'il a de plus cher. Cette amitié ne va pas sans la force de la vérité, sans quoi elle n'est que faiblesse ou complicité. Dire à l'autre qu'il s'éloigne du bien est aussi une forme d'amour. Elle trouve son fondement ultime dans le fait que nous sommes tous enfants de Dieu. A nous de l'être davantage pour témoigner que la foi en Dieu n'est pas un obstacle mais un solide ciment pour la paix sociale.

Don Claude-Noël

LA BENEDICTION DES CIMETIERES

Le 2 novembre, l'Eglise nous invite à prier pour nos défunts. Nous vivons un bel échange entre ceux qui sont auprès de Dieu ou qui attendent d'être purifiés, et nous qui sommes encore « en chemin ». Les liens d'amour tissés avec nos proches se poursuivent au-delà de la mort.

A cette occasion, nous vous proposons de bénir les tombes de vos défunts, le 1^{er} novembre. Bénir, c'est dire du bien, c'est demander à Dieu de leur faire du bien, lui confier.

En pratique : le 1^{er} novembre (jour de la Toussaint)

Rendez-vous dans chaque cimetière à l'heure dite pour un bref temps de prière pour tous ceux qui ont ici leur sépulture. Puis bénédiction des tombes particulières.

15h : cimetière de la Madeleine (carré des prêtres)

15h : cimetières de Montières et de Saveuse

16h : cimetières de Dreuil, Argoeuves et Longpré

Le 2 novembre, la messe sera célébrée pour tous les défunts de nos paroisses pendant l'année écoulée. Leurs familles et amis sont spécialement invités.

9h : cathédrale Notre-Dame

18h : église St Jacques

19h : église St Paul d'Etouvie

LA RUBRIQUE DE L'ARCHIVISTE

Le tombeau de Pierre de Sabatier

Situé à droite du portail du bras nord du transept, le tombeau de Pierre de Sabatier fut réalisé par le sculpteur amiénois Jean-Baptiste Dupuis en 1748. Pierre de Sabatier, natif de Valréas, au diocèse de Vaison, fut évêque d'Amiens de 1706 à sa mort en 1733, à l'âge de 78 ans. Il eut, sous son épiscopat, à maintenir l'orthodoxie face aux menées des jansénistes.

Le prélat est représenté sur un sarcophage, à demi-couché, accoudé sur un épais coussin, la tête tournée vers la chapelle Saint-Jean-du-Vœu qu'il avait contribué à réaménager. Il est revêtu de la soutane, du rochet en dentelle, de la mosette en hermine et porte une calotte sur la tête. Sur le sarcophage sont sculptées en bas-relief la Foi et de la Charité, personnifiées par deux femmes, l'une tenant un livre ouvert et un calice, l'autre jouant avec deux enfants. Derrière la figure de l'évêque s'élève une haute pyramide, autrefois peinte en faux marbre, amortie par une urne funéraire couverte d'un linceul. Au milieu d'une nuée apparaît l'ange sonnant la trompette du Jugement dernier, l'un des plus beaux morceaux de sculpture de Jean-Baptiste Dupuis. Endommagé durant la Révolution, le tombeau, restauré en 1897, mériterait aujourd'hui une restauration fondamentale.

Aurélien André

Maison Paroissiale Saint Jean Baptiste - 03 22 91 72 08 - paroisse-saint-jean-baptiste@orange.fr

www.paroisse-st-jean-baptiste.fr – 4 rue du Chapeau de Violettes 80000 Amiens

Maison paroissiale des Saints Apôtres – 03 22 43 60 17 - saintsapotresparoisse@gmail.com

<https://paroissesaintsapotres.jimdo.com/> - 601 route d'Abbeville 80000 Amiens

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT/ PATRO SAINT ROCH

La « famille » du patronage Saint-Roch continue de grandir ! Lors de la première semaine des vacances de la Toussaint, 57 jeunes de 6 à 17 ans sont venus passer un ou plusieurs jours au Patro. Grâce à la générosité et l'imagination de 14 animateurs bénévoles, les enfants du Patro ont pu vivre de merveilleuses vacances :

- « *C'était super ! J'ai tout aimé !* » Louise, 9 ans
- « *Ce que j'ai préféré, c'est le grand jeu, et aussi jouer au foot* » Xhovani, 11 ans
- « *J'ai adoré jouer au ping-pong !* » Isaac, 7 ans
- « *J'aime me retrouver avec mes amis et découvrir de nouvelles personnes* » Eudes, 13 ans
- « *J'ai aimé servir la messe, chanter et faire des dessins* » Albane, 9 ans
- « *J'ai appris à m'occuper des plus jeunes.* » Nicolas, nouvel animateur
- « *Je suis émerveillé du bon esprit qui règne au patronage et de la progression humaine et spirituelle que vivent les jeunes !* » Don François

DENIER DE L'ÉGLISE : MERCI !... S'IL VOUS PLAÎT !

Un grand nombre d'entre vous a déjà participé cette année au Denier de l'Église. Un immense merci ! Sans vous l'Église et nos paroisses ne pourraient pas vivre. Mais cette année, le bouleversement de nos rythmes personnels et paroissiaux a quelque-peu désorganisé la participation de chacun.

Nous avons un grand besoin de votre aide !

Donner au Denier de l'Église, c'est :

- permettre à l'Église d'accomplir sa mission : annoncer la parole de Dieu, célébrer et être présent à vos côtés dans les grands moments de la vie, servir et accueillir tous les hommes.
- permettre au diocèse de rémunérer les prêtres, d'assurer la prise en charge des cotisations obligatoires d'assurance maladie et vieillesse.

Des enveloppes sont disponibles dans nos églises pour vous aider à formaliser vos dons.

Merci d'avance de votre générosité, nous comptons sur vous !!!

Anne-Marie Hénon

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE

Saint Jacques : Christian et Christiane Gromez.

Cathédrale : Lise CHAPPE - Sophie RICHARD - Liliane DOPRE - Alexandre AVANET - Zaza CHAPPE - Hubert CHARRIER - Annie LABESSE - Daniel BIDAULT - Yves-marie ARGOUARC'H - Jean-Christophe PARISOT – Christophe ABAR, Jean-Claude FAMBON – Arlette VASSELLE-LUSTIGER

27, 28, 29, 30, 31/10 : Pierre Ligout, Antoine Jacquemot, Marcelle Rochard

PAROISSE DES SAINTS APOTRES

Les familles Denoyel, Charpentier, Demange-Brinon, Dubuffet et Verscheure et des intentions particulières, les prêtres de la paroisse et les vocations religieuses, les pères et mères de famille, Mgr Leborgne et le diocèse d'Arras, Jean-Christophe Parisot.

Maxime Duthoy baptisé ce samedi

Sylvie Nicole, Françoise Deliveyne, Frédéric Poiret, René Riquier, accueillis par le Père.

Cathédrale Notre-Dame

Messes

9h du mardi au samedi

10h30 le dimanche (nef)

Laudes

7h30 du mardi au dimanche

Adoration

8h/9h du mardi au samedi

Vêpres et adoration

17h le dimanche

Confessions

du mardi au samedi 8h à 9h et de 9h30 à 11h30

le samedi et le dimanche de 15h à 17h

Paroisse des Saints Apôtres

Mercredi 28 octobre

18h messe à Renancourt et adoration

Jedi 29 octobre

19h messe à Saint Paul d'Etouvie

Vendredi 30 octobre

18h adoration et confessions à Saint Paul

Dimanche 1^{er} novembre - Toussaint

10h30 messe à Saint Paul d'Etouvie

Lundi 2 novembre : fidèles défunts

19h messe à Saint Paul d'Etouvie

Paroisse Saint Jean-Baptiste

Lundi , mardi 8h messe à la chapelle des Sœurs (rue Lamartine)

Mercredi 8h messe à la chapelle des Sœurs 18h adoration et confessions et 19h messe (St Leu)

Jedi 8h messe à la chapelle des Sœurs

Vendredi 12h05 messe à la chapelle des Sœurs

Samedi 12 h 05 messe à la chapelle des Sœurs et messe à 18h à Saint Jacques

Dimanche messes : 8h45 Rue Lamartine, 10h30 Cathédrale (nef), 18h Saint Leu

Maison Paroissiale Saint Jean Baptiste - 03 22 91 72 08 - paroisse-saint-jean-baptiste@orange.fr

www.paroisse-st-jean-baptiste.fr – 4 rue du Chapeau de Violettes 80000 Amiens

Maison paroissiale des Saints Apôtres – 03 22 43 60 17 - saintsapotresparoisse@gmail.com

<https://paroissesaintsapotres.jimdo.com/> - 601 route d'Abbeville 80000 Amiens